



**Rédacteur : Nathalie RENON**

### **Séance du 28 Novembre 2019**

Le 28 Novembre 2019 à 20h30, le conseil municipal de la commune de Villars Saint Georges s'est réuni au lieu habituel de ses séances en salle de Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ZEISSER, Maire, après convocation légale du 20 Novembre 2019.

#### Etaient présents :

Mme RENON Nathalie, LEFRANC Sandrine  
 MM. ZEISSER Jean-Claude, PETETIN Pascal, PATUROT Léon, AUBERT Damien, BOUCTON Hervé, BOUCON Samuel, LEGAIN Damien, MIGNOT Daniel.  
 M, MAUFROY Jean-Marc arrivé à 21h.

#### Ordre du jour

- Délibération tarif affouage 2019
- Délibération convention bureau de contrôle
- Délibération modification budgétaire
- Délibération location salle du Gîte a une association
- Délibération autorisation budgétaires en investissement
- Repas des aînés
  
- CR réunions

-----

#### **Montant de l'affouage 2019 / 2020**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que 21 affouagistes sont inscrits au titre de l'affouage 2019/2020. Les coupes concernées sont les N.7 et 18.

Le montant du lot de bois est identique pour chaque affouagiste : il est fixé à 154€.

Les garants nommés sont : Mrs PATUROT Léon, LEGAIN Damien, MIGNOT Daniel.

L'exposé entendu, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité des membres présents, et autorise Monsieur le Maire à effectuer les opérations qui s'imposent.

#### **Convention bureau de contrôle**

Monsieur le Maire informe que trois offres sont parvenues pour le contrôle technique de la réfection de la toiture de l'église.

Apave 1350€ ht, Qualiconsult 1500€ ht et Socotec 900€ ht.

Sur conseil du Grand Besançon Métropole il a été retenu la Société Socotec.

Il convient donc de délibérer pour autoriser Monsieur le Maire à signer la convention.

L'exposé entendu, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité des membres présents, et autorise Monsieur le Maire à effectuer les opérations qui s'imposent.

### **. Modifications Budgétaires**

Monsieur le Maire propose les modifications suivantes suite à la signature du marché de rénovation du toit de l'église afin de pouvoir honorer le paiement en début d'année 2020.

#### **Dépenses d'investissement :**

D2031 : -1692  
D 2313 : + 20 130  
D 041 : + 108

#### **Recettes d'investissement :**

R 041- 2031 : +108  
R 021 : + 18 438

#### **Dépenses de fonctionnement :**

D6216 : +1800  
D 611 : + 1800  
D023 : + 18438

L'exposé entendu, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité des membres présents, et autorise Monsieur le Maire à effectuer les opérations qui s'imposent.

### **Autorisation budgétaire en investissement**

Monsieur le Maire informe qu'il y a lieu de délibérer pour l'autoriser à payer les factures en investissement en cas de nécessité avant le vote du budget 2020, à raison de 25% de la somme réglée en 2019 sur les chapitres 21 et 23.

L'exposé entendu, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité des membres présents, et autorise Monsieur le Maire à effectuer les opérations qui s'imposent.

-

### **Demande de location de la salle du gîte a une association**

Une administrée du Village demande si l'association de peinture de Fraisans dont elle fait partie, peut exercer son activité deux après-midi par semaine dans les locaux du gîte.

Sachant qu'une salle est déjà réservée en janvier et février aux ouvriers chargés des travaux du toit de l'église, sachant également que le mandat du présent conseil municipal se termine en mars 2020. Après un tour de table et à l'unanimité des membres présents il est décidé de ne pas donner suite à cette demande.

### **Repas des Aînés**

Le repas des aînés aura lieu le 14 décembre au Gîte.  
17 personnes se sont inscrites.

La séance est levée à 22h

Renon Nathalie  
Secrétaire de séance